

Les rapports avec Rome

Une reconnaissance canonique ne nous ouvrirait-elle pas un champ immense d’apostolat ?

par Maubert

Nous continuons la reproduction des commentaires d’actualité religieuse parus dans *L’Acampado* (bulletin du prieuré de Marseille de la Fraternité Saint-Pie X). Le présent texte est tiré du numéro 127 – juin 2017).

Le sel de la terre.

DANS LE NUMÉRO PRÉCÉDENT, nous avons vu que la reconnaissance canonique des œuvres de Tradition passerait inéluctablement par notre reconnaissance implicite du faux principe du pluralisme. Mais ce dernier point n’épuise pas la complexité de la question. Outre le problème du pluralisme, il y a celui des contacts qui s’établiraient entre le monde conciliaire et nous. D’où une première question : ces contacts ne seraient-ils pas une occasion de contamination de nos milieux ? Ou, au contraire, ne seraient-ils pas l’ouverture d’un champ immense d’apostolat ?

Raisons en faveur d’une réponse positive

Il semble que oui, un champ immense d’apostolat s’ouvrirait devant nous.

- *Première raison*

En effet, les sympathisants (prêtres, évêques, et même cardinaux) nous donneraient des églises et peut-être même confieraient un séminaire à nos soins. Ainsi nous pourrions participer, selon notre vocation, à l’élaboration d’une génération de prêtres pleins de foi et de zèle apostolique. Mais, actuellement, vu notre situation, la barrière canonique leur rend ces démarches impossibles.

- *Deuxième raison*

Mgr Lefebvre a toujours eu en vue la conversion du pape et de la hiérarchie de l'Église. Or, pour le faire efficacement, nous devons avoir une place reconnue dans l'Église : c'est de ce seul endroit que nous pouvons convertir les autorités actuelles.

- *Troisième raison*

Certes, le danger de contamination est grand, mais nous pouvons et devons y échapper, avec la grâce de Dieu. Souvenons-nous de la parabole de l'ivraie et du bon grain.

Avis en sens contraire

Cependant, le 9 septembre 1988, Mgr Lefebvre disait :

Si nous nous éloignons de ces gens-là, c'est absolument comme avec les personnes qui ont le SIDA. On n'a pas envie de l'attraper. Or, ils ont le SIDA spirituel, des maladies contagieuses. Si on veut garder la santé, il ne faut pas aller avec eux ¹.

Le 11 juin 1988, à Flavigny, s'adressant aux séminaristes :

Surtout s'il y avait un arrangement [avec Rome], nous serions envahis par quantité de monde : « Maintenant que vous avez la Tradition et êtes reconnus par Rome, on va venir chez vous. » Il y a quantité de gens qui vont garder l'esprit moderne et libéral, mais qui viendront chez nous parce que cela leur fera plaisir d'assister de temps en temps à une cérémonie traditionnelle, d'avoir des contacts avec les traditionalistes. Et cela va être très dangereux pour nos milieux. Si nous sommes envahis par ce monde-là, que va devenir la Tradition ? Petit à petit, il va y avoir une espèce d'osmose qui va se produire, une espèce de consensus. « Oh, après tout la nouvelle messe ce n'est pas si mal que ça, il ne faut pas exagérer ! » Tout doucement, tout doucement on va finir par ne plus voir la distinction entre le libéralisme et la Tradition. C'est très dangereux ².

Dans une lettre du 29 janvier 1989, Mgr Lefebvre a voulu donner quelques éclaircissements sur cette conférence de Flavigny :

Mon désir était de faire part aux séminaristes de mes appréhensions au sujet d'influences dangereuses pour le combat que nous menons en faveur de la foi catholique. Le combat demande une vigilance continuelle pour nous protéger contre les erreurs modernistes et conciliaires. [...] Je souhaitais mettre en garde

¹ — Conférence à Écône, 9 septembre 1988, cité dans *Fideliter* 66, p. 28.

² — *Fideliter* 68, p. 23-24.

les séminaristes contre ces influences qui risqueraient de diviser les traditionalistes ¹.

Enfin, dans une lettre au pape, il écrivait :

Seul un milieu entièrement dégagé des erreurs modernes et des mœurs modernes peut permettre le renouveau de l'Église. Ce milieu est celui qu'ont visité le cardinal Gagnon et Mgr Perl, milieu formé de familles profondément chrétiennes, ayant de nombreux enfants, et d'où proviennent de nombreuses et excellentes vocations ².

Réponse de fond

Le problème soulevé par toutes les raisons qui précèdent est celui des contacts avec ceux qui n'ont pas notre foi, et des dangers possibles pour cette dernière. Dans quelle mesure ces contacts sont-ils permis ? Saint Thomas en a traité *ex professo* dans la *Somme théologique*. Laissons-lui la parole.

• *Les principes donnés par saint Thomas d'Aquin*

Dans le traité sur la foi, à la question 10 (*Somme théologique*, II-II, q. 10), consacrée à « l'infidélité en général », saint Thomas se demande si l'on peut avoir des rapports avec les infidèles (article 9). Comme le dit le père Bernard, O. P., commentant ce traité dans la *Revue des Jeunes*, les détails concrets évoqués par saint Thomas se rapportent à une société qui depuis a changé car il n'y a plus de chrétienté. « Néanmoins, dit-il, les principes dont s'inspirait cet ancien droit, tombé de vétusté, eux n'ont pas changé ³. »

Les rapports avec une personne peuvent être interdits soit pour punir celle-ci, soit « pour la précaution de ceux à qui il est interdit de communiquer avec cette autre personne ». C'est le deuxième cas qui nous concerne ici. Mais il y a encore une distinction à faire.

S'il s'agit de fidèles qui sont formés dans la foi, dit saint Thomas, de sorte que de leurs rapports avec les infidèles il y ait plus à espérer la conversion de ces derniers qu'un éloignement de la foi chez les fidèles, il n'y a pas à empêcher ceux-ci de communiquer avec les infidèles qui n'ont pas reçu la foi, c'est-à-dire avec des païens ou avec des juifs, surtout quand la nécessité est urgente.

Si au contraire il s'agit de gens simples, peu fermes dans la foi, et dont on puisse selon toute probabilité craindre la ruine, on doit les détourner des rapports avec les infidèles, et surtout les empêcher d'avoir une grande familiarité avec eux, même de communiquer avec eux quand il n'y a pas nécessité.

¹ — *Ibid.* p. 24-25.

² — *Lettre au pape*, 20 mai 1988 dans *Fideliter* 59, p. 63.

³ — *Revue des jeunes, La Foi*, t. 2, 1963, p. 286.

Le père Bernard donne ces précisions :

Quant aux affaires [qui sont occasions de contacts avec les infidèles], de très sensibles différences entrent en jeu suivant la nature des relations qu'exigent ces affaires et le danger plus ou moins grand qu'elles offrent pour la foi : si les relations sont simplement de travail, de métier, de trafic ou de rencontre, ce sont les plus admissibles, les moins dangereuses ; mais des rapports de collaboration sociale, par exemple dans des unions corporatives ou syndicales, sont déjà plus délicats et plus périlleux [La raison en est qu'on n'est plus strictement dans le domaine du « faire » (arts et métiers, mettant en avant des techniques), mais dans le domaine du social ou du politique, le domaine de « l'agir » qui est réglé par la vertu ; or celle-ci n'est vraie que si elle est réglée par la vraie religion] ; à plus forte raison les rapports de collaboration ou de fréquentation doctrinale ou littéraire, par les livres, par les cercles d'étude ou d'académie, et surtout par les écoles, sont-ils l'objet des plus sages mesures de précaution ; enfin, au plus haut point peut-on dire, l'Église met ses fidèles en garde contre les périls que la foi courrait presque fatalement dans les rapports domestiques, entre mari et femme [...]. Quant aux affaires encore, il faut tenir compte, bien entendu, pour le péril de la foi, de la familiarité plus ou moins étroite qu'elles supposent, des circonstances d'urgence, ou de nécessité pour vivre, et aussi de leur affinité avec la religion ¹.

Si nous appliquons tout cela au domaine religieux, nous voyons que l'apostolat, pour quelqu'un qui est suffisamment formé, justifie les contacts avec les infidèles. Mais un fidèle, même formé, doit être prudent et demeurer sur ses gardes face à un milieu infidèle.

Au passage, remarquons qu'ici, saint Thomas traite de l'infidélité en général : il parle de ceux qui suivent de fausses religions, en tant qu'elles sont un danger pour notre foi ; il ne considère pas la question canonique (le fait qu'ils soient excommuniés, ou autre chose de ce genre). Par conséquent, même si les modernistes ne peuvent être canoniquement assimilés aux infidèles, de fait ils professent une doctrine qui est un danger pour notre foi, et un danger d'autant plus insidieux qu'il garde un vernis catholique. Par conséquent, tout ce que nous venons de dire sur les contacts avec les infidèles s'applique de façon générale aux modernistes sous ce rapport du danger pour notre foi.

- *Application à notre situation*

Une solution canonique va nécessairement mettre les fidèles de la Tradition au contact du monde conciliaire. C'est ce qu'affirmait Mgr Lefebvre à la veille des sacres, en mai 1988. Il avait envoyé aux communautés amies un exposé de la situation en vue de la réunion du 30 mai au Pointet :

¹ — *Ibid.*, p. 287-288.

Il faut prendre conscience, disait-il, qu'une nouvelle situation apparaîtra après la mise en application de l'accord. [...]. Disons les inconvénients :

– Relations avec les évêques et un clergé et des fidèles conciliaires. Malgré l'exemption très étendue, les barrières canoniques disparaissent, il y aura nécessairement des contacts de courtoisie et peut-être des offres de coopération, pour : – les unions scolaires – union de supérieurs – réunions sacerdotales – cérémonies régionales, etc.

– Tout ce monde est d'esprit conciliaire œcuméniste-charismatique. [...]. Nous étions jusqu'à présent protégés naturellement, la sélection s'assurait d'elle-même par la nécessité d'une rupture avec le monde conciliaire. Désormais il va falloir des dépistages continuels, se prémunir sans cesse des milieux romains, des milieux diocésains. [Mais, à Rome,] ils estiment inconcevable qu'on les traite comme un milieu contaminé, après tout ce qu'ils nous accordent.

Le problème moral se pose donc pour nous :

- Faut-il prendre les risques de contacts avec ces milieux modernistes, avec l'espoir de convertir quelques âmes et avec l'espoir de se prémunir, avec la grâce de Dieu et la vertu de prudence, et ainsi demeurer légalement unis à Rome par la lettre, car nous le sommes par la réalité et l'esprit ?

- Ou faut-il, avant tout, préserver la famille traditionnelle pour maintenir sa cohésion et sa vigueur dans la foi et dans la grâce, considérant que le lien purement formel avec la Rome moderniste ne peut pas être mis en balance avec la protection de cette famille, qui représente ce qui demeure de la véritable Église catholique ?

Il est donc clair qu'il y aura des contacts et des offres de coopération. Il ne s'agit pas de coopération en vue de la fabrication d'objets (ou autres œuvres relevant des métiers), ni de coopération sociale, mais de coopération *dans l'ordre doctrinal ou pastoral*. Par exemple, imaginons un prier invitant un prêtre de la Fraternité Saint-Pierre à prêcher le carême dans sa chapelle. Le supérieur va-t-il sanctionner ce prier ?

Si oui, et que ce prier fasse un recours à Rome, cette dernière va-t-elle donner raison au supérieur ? Ce serait admettre implicitement que le prédicateur est issu d'un milieu contaminé, et donc, que le milieu conciliaire est contaminé. (*Il suffit de se rappeler ce qui s'est passé avec la Fraternité Saint-Pierre en 1999* ¹.)

Si au contraire – et c'est le plus probable – le prier n'est pas sanctionné, cela fera jurisprudence, ces incidents vont se multiplier, et la dérive doctrinale sera incontrôlable. Sans compter que bien des prêtres ne seront pas d'accord avec cette ligne de conduite, ce qui ne peut qu'augmenter le trouble et la division (car l'erreur est source de division).

Admettons donc que des prêtres conservateurs diocésains ou *Ecclesia Dei* fréquentent régulièrement nos milieux, que des « fidèles » d'autres mouvances viennent en nos chapelles (les barrières canoniques étant tombées), c'est

¹ — Voir *Fideliter* 132, p. 41-42 et tout le dossier intitulé : « Le cynisme de Rome ».

là que s'applique ce que dit saint Thomas : ceux qui sont bien formés résisteront plus ou moins à la dérive, mais les autres (c'est-à-dire le grand nombre, il ne faut pas se faire d'illusions) se laisseront contaminer. Faut-il prendre ce « risque » ? Peut-on appeler « risque » ce qui est une quasi-certitude ?

D'ailleurs, l'expérience des communautés *Ecclesia Dei* a donné l'illusion qu'on peut garder le cap tout en étant officiellement reconnus : ces communautés ont gardé la messe de toujours ; aussi, si l'on ne regarde pas plus loin que la liturgie, on peut se laisser séduire. De fait, depuis trente ans, nous constatons un mélange de nos fidèles avec les ralliés, soit que ceux-là aillent à la messe chez ceux-ci, soit qu'ils envoient les enfants dans leurs écoles ou dans leurs camps de vacances, soit enfin par des « mariages mixtes ». On assiste alors au fléchissement des principes : voyant une certaine piété chez les ralliés, des bonnes œuvres, etc., on se remet en cause, disant : « N'est-il pas exagéré de dire qu'ils sont passés à l'ennemi ? Ils font tout de même du bon travail ! » Certes, mais cela ne suffit pas : à quoi cela sert-il, si on a abandonné le combat de la foi ? Or, si déjà maintenant une telle osmose se produit, qu'en sera-t-il si les barrières canoniques tombent, suite à une reconnaissance par Rome ?

Réponse aux objections

- *A la première : les sympathisants nous donneraient des églises, voire un séminaire*

« Ils nous donneraient des églises » : oui, c'est très probable. Mais quels fidèles y viendraient ? Les conservateurs de toutes les nuances ; il faudrait une grande force d'âme aux prédicateurs pour prêcher la vérité intègre.

Toutefois, la difficulté la plus sérieuse viendrait des évêques qui nous auraient confié ces églises : pourraient-ils tolérer qu'on y dénonce les erreurs conciliaires ? Et s'ils le toléraient, l'affaire remonterait vite à Rome ; à qui le Saint-Siège donnerait-il raison ? Citons le témoignage de l'abbé de Cacqueray en 2001, alors desservant de Toulouse :

Lorsque je me trouvais dans mon poste précédent à Montréal-de-l'Aude et à Toulouse, en 2001, il y a eu cette explosion de l'usine AZF qui provoqua beaucoup de morts ; la chapelle que nous possédions à Toulouse se trouvait à quelques centaines de mètres de l'usine et, par la force de l'explosion, le toit de la chapelle a été soufflé et notre chapelle s'est retrouvée hors d'accès pendant neuf mois ; après des péripéties que je vous passe, il a fallu trouver un lieu pour pouvoir célébrer la messe. D'un gré que je ne qualifierai pas, l'évêque de Toulouse a fini par mettre à notre disposition une chapelle dans sa maison diocésaine, la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul. Nous avons célébré mes confrères et moi-même la messe dans cette chapelle pendant neuf mois. Je confesse que pendant cette période-là m'apparaissait terriblement ce dilemme :

soit nous conservions cette chapelle, soit nous devenions des SDF dans les rues de Toulouse... J'ai donc fait attention à ce que je disais dans la chapelle diocésaine ; s'il y avait eu un nouvel Assise à ce moment, j'aurais mesuré mes mots de façon précautionneuse pour éviter d'être mis à la porte de l'église. [...] J'ai vécu cela et n'ai pas de mal à me représenter les conséquences d'une situation analogue sur la terre entière, et pour tout le temps. Moi, je me disais : dans neuf mois, je pourrai redire tout ce que je dois dire. Mais imaginez cela dans le monde entier : les prêtres seraient obligés de surveiller toutes les paroles qu'ils prononceraient : beaucoup de vérités ne pourraient plus être transmises, soit cachées, soit dissimulées par un discours très affaibli. A mon avis, c'est comme cela que s'expliquent les déviations et les gauchissements que nous avons vu se produire.

Fondamentalement, par rapport à cette idée de rentrer désormais dans « le périmètre visible » de l'Église, je réponds par l'argument de la liberté : liberté d'exprimer la vérité complètement et dans son intégralité, d'autant plus que nous sommes pratiquement les derniers à exprimer cette vérité. Si nous, Fraternité Saint-Pie X, arrêtons de dire ces vérités, qui les dirait encore ? Qui pourrait les dire aux évêques, et lorsque cela est possible au pape lui-même ? Je crains fort que, dans ces conditions, le trésor qui a été confié par la Providence à la Tradition, soit un trésor qui ne soit plus communiqué au pape, aux autorités de l'Église et enfin aux fidèles. L'argument central par lequel je réponds, c'est celui de la liberté qu'il faut conserver pour exprimer toute la vérité catholique ¹.

On peut en dire autant des séminaires qu'on pourrait nous confier.

Enfin, concluons en disant que le mirage du succès apostolique missionnaire ne date pas d'hier. Voici comment l'abbé Schmidberger répondait à Dom Gérard : « S'ils pensent que leur soi disant "suspense" nuit à leur rayonnement apostolique, ils se trompent : la croix est plus féconde que la facilité ². »

• *A la deuxième : ce n'est qu'une fois reconnus que nous pourrions convertir la hiérarchie*

La lumière éclaire d'autant plus qu'elle est plus vive. Seule l'intégrité doctrinale est capable de dissiper les ténèbres de l'erreur ; intégrité qui suppose une lutte contre cette dernière. La priorité est donc de conserver la foi chez nous.

Mais, en outre, l'intégrité doctrinale des fidèles profite aux infidèles. C'est ce qu'enseignait Mgr de Castro Mayer. Signalant les dangers des demi-hérésies (« l'hérésie progresse masquée. [...] Le démon insuffle un esprit de confusion »), il exhortait ses prêtres à former soigneusement les fidèles.

¹ — Supplément à *La Lettre de la Péraudière*, « Les rapports entre Rome et la Fraternité Saint-Pie X », conférence à Paris, 27 septembre 2006, p. 13-14.

² — *Fideliter* 65, p. 21.

Il pourra sembler à beaucoup [...] que vous perdez votre temps, car il leur sera difficile de comprendre pourquoi vous vous épuisez à perfectionner la foi que quelques-uns possèdent déjà tant bien que mal, alors qu'il vaudrait mieux chercher à convertir ceux qui se trouvent hors de l'Église dans l'attente de votre apostolat. [...] Montrez combien ils se trompent. [...] Avant tout, par votre exemple et vos paroles, vous pouvez prouver que ces deux attitudes ne sont pas incompatibles. [...] De plus, l'intégrité de la foi produit parmi les catholiques tant de fruits de vertu et répand si vivement dans l'Église la bonne odeur de Jésus-Christ, qu'elle attire efficacement à elle les infidèles, en sorte que le bien fait aux fils de l'Église profitera forcément à ceux qui se trouvent hors du bercail ¹.

• *A la troisième : il y a nécessairement mélange entre l'ivraie et le bon grain*

Le sens de cette parabole est que le chef doit quelquefois tolérer certains sujets contaminés, de peur de faire plus de mal en extirpant l'ivraie. Mais l'ensemencement de l'ivraie reste un mal, et c'est un devoir grave pour les chefs de veiller à ce qu'il ne se produise pas (on vient d'entendre ce qu'en a dit Mgr de Castro Mayer). Or, une solution canonique rendrait inévitable la dissémination de l'erreur dans nos rangs, comme on l'a vu plus haut.

Par ailleurs, compter sur la grâce pour échapper à la contamination en même temps que l'on se met dans l'occasion, c'est tenter Dieu. « Celui-là tente Dieu dit saint Thomas, qui, pouvant se tirer d'affaire, s'expose sans raison au danger, comme pour voir si Dieu pourrait le délivrer ². » Or, y a-t-il une nécessité si impérieuse de s'exposer au danger de contamination, que l'objectant, d'ailleurs, estime grave ?

Mais n'y aurait-il pas moyen de supprimer toutes ces influences, grâce à un statut qui nous en protégerait ? Telle est la question qu'il faudra examiner au prochain numéro.

(à suivre.)



¹ — *Lettre pastorale sur les problèmes de l'apostolat moderne*, 2006, Éd. du Sel, 2006 ; p. 6-11, *passim*.

² — II-II, q. 97, a. 1.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !